

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	35
Nombre des Membres en exercice.....	35
Nombre des Membres présents à la séance.....	29
Procurations	5
Absente.....	1

Séance du 23 février 2015

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Françoise LEGRAND	à	Claude KIENER
Ousseynou SEYE	à	David VALENCE
Sabriya CHINOUNE	à	Mustafa GUGLU
Pierre JEANNEL	à	Dominique CHOBAUT
Christopher ZIEGLER	à	Caroline PRIVAT

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Madame Jacqueline THIRION est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

23 février 2015 – n° 04
150015

**ACQUISITION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE POUR L'ECOLE DE MUSIQUE
MUNICIPALE OLIVIER DOUCHAIN (CEMOD) – DEMANDE DE SUBVENTION AU
CONSEIL GENERAL DES VOSGES**

Le parc instrumental mis à la disposition des usagers de l'école de musique fait l'objet d'une utilisation permanente nécessitant de nouvelles acquisitions chaque année.

Pour assurer ce renouvellement et accroître ce parc, il est nécessaire de faire l'acquisition de pianos numériques, synthétiseur, flûtes traversières et grosse caisse de concert. Le devis estimatif de ces instruments s'élève à 8 297,76 € HT.

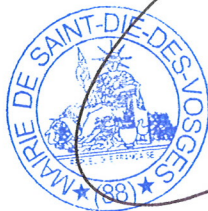
LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- SOLLICITE la subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Général des Vosges pour l'acquisition de ces instruments pour l'école de musique ;
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE